



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

---

## DÉLIBÉRATION N° 10/2020/CACL

DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU VENDREDI 31 JANVIER 2020 A 09H00  
AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

---

### PORTANT CREATION D'EMPLOIS ET MODIFICATION DES DELIBERATIONS N° 160/2019/CACL ET N° 166BIS/2019/CACL

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers Présents : 16

Nombre de Procuration : 7

Date de convocation : Vendredi 22 janvier 2020

Nombre de suffrages exprimés : 23

Vote :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

**L'an deux mille vingt, le vendredi trente-et-un janvier à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Raphaël RABORD, 4<sup>ème</sup> Vice-Président - Roger ARON, 5<sup>ème</sup> Vice-Président - Serge BAFAU, 6<sup>ème</sup> Vice-Président - Nestor GOVINDIN, 2<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller Communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES** : Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire → **Procuration** à Farah KHAN - Jean GANTY, 1<sup>er</sup> Membre du Bureau → **Procuration** à Raphaël RABORD – Thierry LEMKI, Conseiller communautaire → **Procuration** à Nestor GOVINDIN – Claude MORTIN, Conseiller Communautaire → **Procuration** à Serge BAFAU - David RICHE 3<sup>ème</sup> Vice-Président → **Procuration** à Serge SEWGOBIND - Claude PLENET, Conseiller communautaire → **Procuration** à Alex WEIMERT - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire → **Procuration** à Marie-Laure PHINERA-HORTH

**ÉTAIENT ABSENTS** : Patrick LECANTE, 1<sup>er</sup> Vice-Président - Gilles ADELSON, 2<sup>ème</sup> Vice-Président - Monique AZER, 3<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Roland LEANDRE, Conseiller Communautaire – Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Jean-Pierre THEODORE ROUMILLAC, Conseiller communautaire – Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Corine DIMANCHE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral No.698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la CCCL modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral n°2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 modifié ;

**Vu** le décret 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

**Vu** le décret 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

**Vu** le décret 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux ;

**Vu** le décret 2016-1790 du 20 décembre 2016 modifiant le décret n°87-1099 du 30 décembre 1978 portant statut particulier du cadre d'emploi des attachés territoriaux ;

**Vu** la Délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

**Vu** la Délibération N° 160/2019/CACL du 26/09/2019 portant création d'emploi ;

**Vu** la Délibération N° 166bis/2019/CACL du 26/09/2019 portant annulation et remplacement de la délibération n° 166/2019/CACL portant réorganisation des services, acte 2 – bloc DGS et bloc ressources ;

**Entendu le Rapport N° 10/2020/CACL** relatif à la création d'emplois au sein de différentes directions et modification des délibérations n° 160/2019/CACL et n° 166bis/2019/CACL.

## **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré :**

**DONNE ACTE** à la Présidente de son **Rapport N° 10/2020/CACL** relatif à la création d'emplois au sein de différentes directions et modification des délibérations n° 160/2019/CACL et n° 166bis/2019/CACL.

**DECIDE** de créer les emplois suivants :

DIRECTION DE L'HABITAT DE L'AMENAGEMENT ET DE LA MOBILITE  
Service planification et développement social territorial

 Un emploi d'Assistante de Direction au grade d'Adjoint Administratif

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
Service Eau potable

 Un emploi de Technicien Territorial

## DIRECTION DU MANAGEMENT ET DES RESSOURCES

- ✚ Un emploi d'Assistante de Direction au grade d'adjoint administratif territorial ou de Rédacteur territorial

**DECIDE** de modifier ainsi la délibération N° 160/2019/CACL :

## DIRECTION DE L'HABITAT DE L'AMENAGEMENT ET DE LA MOBILITE Service mobilité

- ✚ Un emploi de Responsable Contrôle Cellule Périurbain : recrutement prévu au grade d'Adjoint Technique Territorial et non au grade d'Agent de maitrise, ou au grade de Technicien ou Rédacteur territorial

**DECIDE** de modifier ainsi la délibération n°166bis/2019/CACL :

## DIRECTION DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

- ✚ Un Emploi de Responsable Etudes Projets, Innovation et Changements au grade de Technicien ou Ingénieur territorial
- ✚ Un emploi de Responsable Support Infrastructure et Production (SIP) au grade d'Ingénieur ou Technicien Territorial

**DIT** que tous ces emplois peuvent être occupés par des contractuels de droit public recrutés à plein temps.

**DIT** que les crédits nécessaires à la création de ces emplois seront inscrits au Budget Principal (M14), exercice 2020.

**AUTORISE** la Présidente à pourvoir ces emplois dans les conditions statutaires et à prendre les arrêté individuels nécessaires.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le vendredi 31 janvier 2020

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

**Marie-Laure PHINÉRA-HORTH**